

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons un cycle de formation spécialisé de haut niveau ayant pour thème :

LES ASSURANCES DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONS

DATES & LIEU :

**Tous les mardis après-midi à partir du 17 janvier 2012
(12 mardis après-midi de suite) dans notre salle de formation sise à la Soukra**

ANIME PAR :

DR. TAOUFIK BEN JEMIA,

**DOCTEUR D'ETAT EN DROIT, EXPERT-CONSULTANT EN ASSURANCES, EX PRESIDENT DE LA FTUSA
ET ACTUEL ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE EN MATIERE D'ASSURANCES**

OBJECTIFS DU CYCLE DE FORMATION & ATTENTE DES PARTICIPANTS :

- ♦ Doter les occupants des postes de responsabilités managériales ainsi que les décideurs (notamment en matière de ressources humaines et en gestion du patrimoine), des outils nécessaires leur permettant d'appréhender les techniques optimales de négociation et de conclusion des contrats d'Assurances pour la couverture des risques aléatoires auxquels se trouvent exposés leur entreprise et ses hommes ;
- ♦ Appréhender la logique et l'étendue des couvertures assuranciennes à travers la fameuse triptyque des assurances du patrimoine, des assurances de responsabilités et des assurances des personnes au sein des entreprises, surtout après les récents événements vécus dans le pays ;
- ♦ Dominer les exigences légales et les méthodes de couverture d'assurance exigées pour les entreprises et les établissements publics ;
- ♦ Réussir une bonne campagne de renouvellement de la couverture d'assurance (avec ses diverses polices d'Assurances) au vu des récentes nouveautés règlementaires et pratiques survenues sur le marché, le tout à travers une approche moderne de Risk Management ;
- ♦ Préparer les termes référentiels nécessaires en vue de lancer des consultations ou des appels d'offres pour le renouvellement de leurs couvertures d'assurances ;
- ♦ S'activer sur des modèles pratiques similaires à celui de leur entreprise dans le cadre d'un atelier de travail conçu à escient.

POPULATION :

- ♦ Les décideurs au sein des directions administratives et gestionnaires des ressources humaines, ainsi que les responsables des services juridiques ;
- ♦ Les gestionnaires des contrats et conventions d'assurances et Risk-Managers, et responsables des services de sécurité au sein du siège social ou des succursales ou agences des entreprises ;
- ♦ Les responsables des services sociaux et gestionnaires des mutuelles d'entreprises ;
- ♦ Les responsables gestionnaires du patrimoine et éventuellement de la flotte automobile.

FRAIS DE PARTICIPATION : 2480 dinars hors TVA de 12% déductibles du crédit de TFP dans les conditions et limites prévues par l'arrêté du 10 février 2009. Les frais comprennent la formation, le support pédagogique distribué ainsi que les frais des pauses café.

Un ordinateur portable 15" sera offert à chaque participant

Veuillez nous contacter pour toute information ou éclaircissement complémentaire souhaité, et dans l'attente de vous servir, nous vous prions de croire à l'expression de nos meilleures salutations.

Lumière Formation
La Direction Générale